

Appel à Concurrence

Implantation de 2 stands pour le Pavillon France au Salon international IPM Essen, édition 2017

**Cahier des charges
Mai 2016**

1. Contexte

Val'hor est l'interprofession de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle rassemble les organisations professionnelles du secteur de la production et du commerce horticole et des pépinières, ainsi que du paysage et du jardin.

Ses missions sont les suivantes :

- Développer la consommation de produits et de services par la communication et la promotion collective
- Réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique
- Favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire
- Elaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification
- Développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études,
- Optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs

Dans le cadre de cette dernière mission, Val'hor organise chaque année au mois de janvier un Pavillon France au Salon IPM Essen (Allemagne) installé sur 2 stands (horticulture et pépinière).

2. Objectif du cahier des charges

Conception et mise en place d'un stand pour l'édition 2017 d'IPM Essen (qui se tiendra du 24 au 27 janvier), renouvelable deux fois.

3. Prestations attendues

3-1 Agencement général du stand

Notre objectif est de faciliter l'accès d'entreprises horticoles à ce salon européen en leur fournissant clé en main un stand France **modulable** leur permettant de profiter des économies d'échelle et d'un gain de temps, tout en préservant l'identité des exposants.

Les principaux critères du stand recherché sont donc :

- Identifiable de loin
- Mettant en avant le pavillon France, selon la charte admise par la Commission Européenne (logo Tour Eiffel)
- Et permettant de bien différencier les entreprises les unes des autres

Le stand doit également permettre à chaque entreprise **d'exposer ses végétaux** (plantes en pots, arbustes, avec présence potentielle de terre et nécessité d'arrosage) et ses propres **panneaux de communication**. Les matériaux proposés devant donc satisfaire ces exigences

Le stand sera conçu en plusieurs parties **modulables** :

- **des emplacements individuels (autant que de producteurs présents)**
- **un espace "accueil France" commun**
- **une ou plusieurs réserves communes (une par îlot)**

2 pavillons France sont à prévoir, situés dans 2 halls différents. Hall 2 : env 24mx11m = 264 m². Hall 10 : env 12mx11m=131 m².

3-2 Aménagement de l'espace

3-2-1 Parti pris général

Le **pôle France** par sa **conception originale et moderne** devra être **largement visible, attractif et accueillant**.

Chaque pavillon sera conçu en plusieurs espaces modulables :

- des emplacements individuels (autant que de producteurs présents)
- une ou plusieurs réserves communes (une par îlot)
- un espace "accueil France" commun (Hall 2 seulement)

3-2-2 Emplacements individuels (+/- 376 m²)

Les emplacements individuels, de conception identique, communiqueront l'image d'une horticulture ornementale française dynamique et innovante en reprenant :

- le même style,
- les mêmes matériaux,
- les mêmes couleurs,
- la même signalétique générique

Ils devront donner l'impression d'espace et d'ouverture entre eux, tout en se différenciant bien les uns des autres et préservant un espace de négociation à chaque exposant. Ils devront également permettre la mise en valeur des différentes entreprises et de leurs produits (plantes en pots, arbustes, avec présence potentielle de terre et nécessité d'arrosage) et ses propres panneaux de communication. Les matériaux proposés devant donc satisfaire ces exigences

Chaque îlot devra être de configuration **très ouverte** pour inciter le visiteur à entrer.

Dans le Hall 2, pour pouvoir proposer aux exposants le plus d'angles possible, l'option avait été retenue jusqu'à présent de diviser l'îlot France en 3 sous-îlots, séparés par 2 allées traversantes.

3-2-3 L'espace d'accueil France (+/- 10 à 15 m²)

Cet espace sera un lieu d'information et de documentation pour les visiteurs. Il devra être intégré à l'un des îlots d'exposants. Il sera également un lieu d'échange et de convivialité. Il devra refléter l'identité horticole française par son style dynamique et contemporain. La circulation y sera facile. Equipement type salon d'accueil simple : banque d'accueil, 1 ou 2 tables, selon la surface disponible, chaises, supports prospectus.

3-2-4 Réserves (+/- 10% surfaces des stands)

Chaque îlot comprendra une ou plusieurs réserves communes d'environ 10% de la surface des stands. Chaque réserve intégrera **impérativement** :

- Un réfrigérateur
- Des étagères en structure pour rangement des documents et tout matériel des entreprises (4 niveaux d'étagères espacés de 50 cm, 2 m linéaire d'étagère par 9m² de stand)
- Patères ou penderie avec cintres (1m linéaire pour 36 à 72m² de stand)
- Un support sac poubelle
- Un évier (un par hall)
- Des prises de courant nécessaires à l'alimentation électrique du réfrigérateur + 3 triplettes disponibles
- Des compteurs électriques disposés de façon à ne pas entraîner de perte de place et à faciliter l'accès. Pour éviter la multiplication des compteurs, un disjoncteur réseau éclairage devra être prévu sur les stands nécessitant une alimentation en courant permanente.
- Un extincteur norme européenne

Chaque réserve présentera deux portes d'entrée fermant à clé (il sera attribué une clé par exposant). Elles devront être facilement accessibles par l'ensemble des exposants. L'une d'elles donnera sur l'espace d'accueil France.

Les cloisons des réserves (hauteur 2,20m minimum) seront en **paroi pleine** afin de dissimuler aux yeux des visiteurs les affaires qui y sont stockées.

4. Conditions

- La proposition d'offre doit être envoyée pour remise à Monsieur le Président de Val'hor (à l'attention d'Aline Haeringer) (adresse ci-dessous) au plus tard le **21 juin à 12h00** sous la forme d'une note d'intention générale d'aménagement des espaces, avec détail sur la base d'un îlot aménagé avec proposition d'aménagements (mobilier, matériaux, coloris, accès à la réserve, espace d'accueil)
- un chiffrage global devra être proposé pour l'année 2017, avec option de renouvellement de l'opération en 2018 et 2019 et 2020.

- Dans un deuxième temps et sur la base du plan définitif des espaces loué en 2017 l'agencéur devra concevoir un projet original et soumettre une proposition d'agencement complet matérialisé par une illustration couleur en 3D.
- L'offre comprendra un devis détaillé pour chacun des postes.
- Les stands seront livrés et montés sur le lieu du salon la veille de son ouverture.

L'entreprise retenue devra assurer une permanence sur place jusqu'au premier jour d'ouverture inclus afin de procéder aux éventuelles modifications ou aménagements de dernière minute

5. Budget

Toutes surfaces confondues, pour l'ensemble de la prestation : y compris

- Transport du stand jusqu'au salon.
- Frais de vie des techniciens
- Montage, démontage des structures
- Location du mobilier de base.
- Matériel électrique, éclairage.
- Enseignes, panneaux, signalétique.
- Nettoyage des stands avant, pendant et après le salon.
- Assurance
- A chiffrer à part : permanence technique sur la durée du salon.

62 000 euros HT (+/-10%) pour 2017

6. Durée

La durée du contrat sera d'une durée de 1 an renouvelable 2 fois.

7. Contact

Identification de l'organisme qui passe la commande

Val'hor

Organisation interprofessionnelle pour la valorisation des produits et des métiers de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

44 rue d'Alésia
75682 Paris Cedex 14

Des questions (administratives ou techniques) peuvent être posées par mail Aline Haeringer
aline.haeringer@valhor.fr

8. Modalités d'indemnisation des candidats

Cette consultation de prestataires n'est pas rémunérée.

9. Echéances

- Mise en ligne le **26 mai 2016** sur le site Internet de Val'hor (www.valhor.fr)
- Date limite de réception des candidatures sous forme de note d'intention : **le 21 juin 2016 à 12h00**

Les candidatures seront transmises, en recommandé avec accusé de réception ou déposées en main propre par une personne de l'agence contre remise d'un accusé de réception chez Val'hor – 44 rue d'Alésia 75682 Paris cedex 14.

Appel d'offres
Pavillons France – IPM – Essen – 24 au 27 janvier 2017
Cahier des charges – mars 2016

Annexe 1 : Compléments descriptifs

Une ouverture d'au moins 1m est demandée sur l'avant des cloisons séparant les exposants. A contrario, il est demandé de ne pas ménager d'espace entre les cloisons et la réserve centrale. L'une des deux portes de la réserve donnera sur l'espace d'accueil France, permettant ainsi l'accès de tous à la réserve sans passer par tous les stands. La deuxième porte de la réserve donnera sur l'un des stands.

Surfaces brutes : $264 + 132 = 396\text{m}^2$

Selon les négociations engagées à ce jour avec l'organisateur du salon quatre îlots sont nécessaires (trois dans un même hall – hall 2 et le quatrième isolé dans un autre hall – hall 10). Concernant la **modularité** du stand, il faut donc prendre en compte la variation des surfaces et du nombre d'entreprises participantes, sachant que la surface maximale qui devra être couverte sera celle proposée par le salon IPM.

<i>Données 2016 à titre d'exemple</i>	<i>Nombre d'îlots</i>	<i>Surface</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>
IPM 2016	4	$264\text{m}^2 + 132\text{m}^2 = 396\text{m}^2$	<i>De 17 à 20 (+1 à 2 bornes d'accueil)</i>

Remarque : Les entreprises exposeront sur des surfaces variées et multiples de 3 (9m², 12m², 15m²...). La surface la plus petite sera de 9m².

Signalétique :

Elle devra mettre en évidence l'identité France tout en préservant une signalétique d'entreprises visible. Toute la signalétique sera homogène sur l'ensemble des stands et bénéficiera d'un éclairage la renforçant.

- **Identité FRANCE** : une signalétique "France" (Tour Eiffel) sera disposée au niveau de chaque îlot à environ 5m du sol pour permettre une vision **lointaine** du pavillon dans un Hall.
- **Identité entreprises** : Chaque entreprise sera identifiée à l'aide **d'une enseigne-bandeau et de deux enseignes-drapeaux** reprenant son logo. Les entreprises en angle bénéficieront

d'une double identification. Une signalétique **bien visible** est indispensable : le lettrage utilisé pour l'enseigne-bandeau sera de 12cm de haut minimum.

Espace :

- **Sensation d'espace.**
- **Largement ouvert** sur les allées de passage.
- Préservant l'**individualité** et l'**intimité** de chaque exposant, notamment par un cloisonnement suffisamment haut entre les espaces mais ouverts d'au moins **50 cm et jusqu'à 1 m sur l'extérieur.**

Décoration :

- **Système d'accrochage** indispensable au-dessus des cloisons (possibilités d'y suspendre des plantes et des affiches à l'aide de crochets en S ou autre).
- Prévoir des surfaces verticales pleines et nues permettant aux entreprises de transmettre leurs messages individuels et leur image. Fonds et côtés solides pour accrocher les visuels des entreprises.

Eclairage : CE POINT FERA L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIERE

- L'éclairage devra apporter une luminosité suffisante au niveau des stands et mettre en valeur les végétaux. On fera le choix d'une technique d'éclairage limitant la surchauffe de l'atmosphère.
- Un éclairage général de **150 W** se fera **de l'extérieur vers l'intérieur** du pôle France.
- Un éclairage général des stands sera fixé sur chaque signalétique France.
- La mise en valeur des signalétiques "France" et "entreprises"
- Un éclairage **optimal** des végétaux. Ce point retiendra particulièrement notre attention. Un bon éclairage en tête de stand où sont généralement disposées les nouveautés de chaque participant, est également demandé.
- Eviter le pont de lumière (trop lourd et peu esthétique).

Décoration :

- L'alimentation électrique des stands et des réserves devra être assurée par le contractant sur la base des indications fournies par Val'hor/Messe Essen. Selon les lieux d'exposition, il devra fournir les équipements aux normes y compris le cas échéant le tableau de répartition.
- Les prises de courant seront au standard européen.
- Seront fournies au minimum :
- En réserve : une prise par réfrigérateur + 1 à 4 prises triplettes selon la taille de l'ilot
- Sur les stands : 1 prise triplette par exposant
- L'alimentation de tous les meubles comprenant un éclairage

Mobilier de base (pour chaque emplacement individuel) :

- Mobilier homogène, pratique (permettant par exemple le stockage de documentation ou de matériel sur le stand) et en harmonie avec la conception de stand.
- Mobilier de base inclus dans la location : une table de 80 cm de diamètre et trois chaises assorties.

Mobilier supplémentaire (chiffré en option) :

- Prévoir un large choix de mobilier supplémentaire (plots de présentation, étagères à hauteur facilement réglable...). Chaque entreprise doit pouvoir choisir le mobilier le mieux adapté à ses produits. La liste de mobilier proposé doit être homogène (même collection).

Appel d'offres

Pavillons France – IPM – Essen – 24 au 27 janvier 2017

Cahier des charges – mars 2016

Annexe 2 : FICHE DESCRIPTIVE – SALON IPM – ESSEN, Allemagne – du 24 au 27 janvier 2017

Dans le cadre de sa mission d'assistance technique auprès des entreprises pour le développement des marchés à l'exportation, Val'hor développera le Pavillon France dans le cadre d'IPM, premier salon professionnel européen par son importance qui se tient à Essen, en Allemagne, du 24 au 27 janvier 2017. Il s'agit de réaliser des économies d'échelles, et de profiter de l'effet de taille, de l'aménagement élaboré, de la dynamique multi produits et bénéficier d'une assistance technique et d'une permanence assurée pendant le salon.

Résumé de l'action :

- Coordination par Val'hor
- Deux stands collectifs dans les secteurs « Horticulture » (Hall 2) et « Pépinières » (Hall 10)
- Pour des entreprises de la filière de l'horticulture et du paysage ressortissantes de l'interprofession Val'hor

Le Salon :

Dénomination : IPM à : Essen – Allemagne, salon annuel

Dates : du 24 au 27 janvier 2017

Surface d'exposition nette : 110 000 m² / près de 1 600 entreprises exposantes représentant 49 nations / 57 200 visiteurs professionnels / Horaires d'ouvertures : de 09h00 à 18h00

Thématique et Secteurs :

Plantes : Plantes en pot à fleurs, jeunes plants, plantes vertes, plantes de pépinières, fleurs coupées, hydroculture, légumes, terre, tourbes, substrats et semences

Technique (serres...), fleuristerie, promotion des ventes

Documentation complémentaire disponible sur le site : www.ipm-messe.de